



SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-73

PV N° 11 DU SAMEDI 30/10/2021

PV CDA du 25 Octobre 2021

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Jean-Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

INFO

Avis à tous les arbitres du groupe promotionnel ainsi que tous ceux intéressés pour préparer l'examen Ligue en tant que central ou assistant sont priés de venir à la réunion d'information du Lundi 8 Novembre à 19h30 au District de la Loire.

CONDOLEANCES

Le président, le vice-président, tous les membres de la commission des arbitres présentent à M. Tonio Rodrigues ainsi qu'à sa famille leurs plus sincères condoléances suite au décès de son papa.

ACCOMPAGNEMENTS NOUVEAUX ARBITRES

La CDA informe les arbitres seniors (D1, D2 voir autres catégories sur la base du volontariat) que suite à la FIA (Formation Initiale Arbitre) d'Octobre 2021, les accompagnements des nouveaux arbitres vont commencer très prochainement.

Lorsque vous serez désigné, votre désignation apparaîtra dans le champ « OBSERVATEUR » mais c'est bien d'un accompagnement conseil qu'il s'agira.

Pensez à poser vos indisponibilités en conséquence de ces éventualités, les matchs se déroulant le dimanche matin sur la catégorie U15. Vous recevrez par mail les documents (formulaire d'accompagnement, note de frais...).

CANDIDATURES EMPLOI SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre de la relance du football amateur, la FFF met en place une campagne d'emplois SERVICE CIVIQUE autour de la « reprise d'activité » et de « l'arbitrage ». LAuRAFoot, en collaboration avec l'ensemble de ses Districts, recrute **11 jeunes volontaires** (1 volontaire par district).

Chaque volontaire aura pour mission d'**accompagner et soutenir les clubs dans la reprise d'activité post Covid-19** et de **sensibiliser aux valeurs portées par l'arbitrage**.

Missions :

Accompagner et soutenir les clubs dans la reprise d'activité post Covid-19 » & « Sensibiliser aux valeurs portées par l'arbitrage ». Ce poste est pour une durée de 8 mois. Les personnes répondant aux critères du service civique proches de l'arbitrage sont priées de contacter rapidement Pascal REBAUD (Port : 06-14-68-55-67).

PROTOCOLE SANITAIRE

Comme cela vous a déjà été communiqué individuellement par mail, la CDA tient à vous confirmer qu'en application du protocole sanitaire FFF de reprise des compétitions régionales et départementales **le PASS SANITAIRE sera OBLIGATOIRE** sur toutes les rencontres sous l'égide du District de la Loire (y compris les compétitions par délégation) ainsi que toutes les manifestations organisées par la CDA.

Je vous invite à prendre connaissance dans les détails du protocole FFF mis en ligne sur le site du DLF.

Ce protocole s'applique pour toutes les personnes désignées par la CDA (membres CDA, arbitres, jeunes arbitres, observateurs, accompagnateurs...)

Pour les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans) cette mesure est entrée en application à partir du 1er octobre 2021.



SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-73

COURRIERS RECUS

M. Mattuci Joseph : Lu noté les licences d'arbitre honoraire ne sont pas parvenues au District dès réception nous vous l'enverrons.
U.S. Sud Forezienne : Lu noté.

INDISPONIBILITES

M. Fayolle Pascal : Arrêt de l'arbitrage pour une année.
M. Mohamed Nadir : Lu noté indispo du 29 au 31 Octobre inclus

IMPAYES

A noter : pour toutes demandes d'impayés, les arbitres doivent remplir le formulaire en indiquant le motif de l'impayé et le club fautif plus joindre un RIB pour toutes les demandes sous peine de non traitement.

M. Laidouni Djamel : Dossier traité.

RAPPEL RAPPORT DISCIPLINAIRE

La CDA tient à informer l'ensemble des arbitres de district que les consignes d'envoi de rapport disciplinaire n'ont pas changé. En effet, un changement de présentation sur votre accès personnalisé " Portail Des Officiels" a amené de la confusion chez certains d'entre vous. A ce sujet depuis le début de la saison sur votre accès personnalisé vous retrouverez un onglet intitulé " rapport(s) à saisir ". Vous ne devez valider et rédiger un rapport que si les conditions du match le nécessitent. A savoir (exclusion d'un joueur, d'une personne présente sur le banc de touche, incident de match ou d'après match...).

En clair si au cours de la rencontre vous n'avez mis aucune sanction ou simplement des avertissements vous n'avez pas de rapport à valider.

Soyez rassuré RIEN n'a changé dans les consignes et surtout ne validez pas un rapport disciplinaire s'il n'y a pas utilité.

L'UNAF

VENDREDI 5 NOVEMBRE à 19h30 au district Assemblée Générale de L'UNAF
L'UNAF organise une opération SURVETEMENT AU PRIX DE 36€ Veste + Pantalon.
Veuillez-vous adresser à M. TOUNSI Habib
Tél : 0682901236
Mail : habib.tounsi@orange.fr